



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120493

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/09/2021 9H55 C:000006 I:29587

V/Appel du Jeudi 23/09/2021 a 9H55

MAIRIE FEILLENS

**RUE EGLISE
01570 FEILLENS**

IMMEUBLE : Patrimoine communal
Place de la mairie
01570 FEILLENS

Feillens, le 13 Décembre 2021

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : RDV 8H00 A LA STATION PO
MOTIF : POMPAGE DU DEGRILLEUR
Donneur d'ordre : M. Y DUVERNAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

LE 23 SEPTEMBRE 2021 A 15H00
DEBOUCHAGE DU DEGRILLEUR

OBSERVATIONS :
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des tabourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).
Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.
Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.
Transport et mise en décharge des boues et des détritux (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés a la Station
d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120493

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplac.hydrocureur Lu-Ve 8h-17h00	3		Pour mémoire
2,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 23/09	3	154,53	309,06
TOTAL H.T.				309,06
T.V.A. a 10,00%				30,90
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>339,96</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN